

quelques pierres racontent...

10/76

La providence de Corenc

La Congrégation de la Providence, inséparable aujourd'hui de Corenc, a commencé, en fait, à Grenoble en 1821. Son origine remonte à la situation dans laquelle la Révolution et Napoléon avaient laissé l'enseignement primaire et l'assistance publique. Les ordres religieux d'hommes et surtout de femmes qui assuraient ces deux services sous l'Ancien régime, étaient réduits, en ce début de siècle, à l'état de petits groupes, tant par dispersion de leurs membres que par l'interdiction légale d'exister. Face à ces deux grands besoins sociaux ce petit reste ne représentait que peu de choses. Il fallait une vaste mobilisation des dévouements. Ce fut l'œuvre des Congrégations religieuses. Leur nombre impressionnant, leur capacité de donner un idéal social et religieux à des jeunes filles, le souci de répondre, du moins au début, aux besoins des plus pauvres, tout cela a constitué un fait de civilisation que les historiens et les sociologues ont entrepris d'étudier.

Une sainte femme, Mme Fransi, avait fondé en 1813, à Roussillon, sur les conseils d'un prêtre, le père Infantin, une **Congrégation de la Nativité** pour regrouper les bonnes volontés éparses qui s'étaient mises çà et là, à l'enseignement, au soin des malades, à la prière commune. C'est dans cette congrégation qu'une jeune fille de Lyon, une amie de Pauline Jaricot qui devait fonder l'œuvre de la Propagation de la Foi, Anne Brunet, entra en 1820, à l'âge de 22 ans. La future fondatrice de **La Providence** se plaça sous le patronage de sainte Chantal.

L'évêque de Grenoble voulut qu'une partie de la congrégation vint à Grenoble où la présence des religieuses serait très utile. Puis au terme d'un conflit qui l'opposa aux fondateurs, Mgr Claude Simon obtint en 1821, le transfert à Grenoble de la principale maison, celle de Vienne. Il l'installa quai Perrière, dans les locaux de l'ancien hôpital de La Providence que son petit séminaire venait de libérer (à la hauteur de l'actuelle montée Maurice Gignoux) et nomma comme supérieure sœur sainte Chantal en 1823. Le conflit continua entre les autorités et se termina par une rupture avec la congrégation de La Nativité. La communauté des religieuses qui se trouvait à Grenoble, passa sous l'autorité entière de l'évêque et devint le noyau d'une nouvelle congrégation (1824) qui prit tout naturellement le nom de **La Providence** (1824).

Dans ces années difficiles et par la suite, cette jeune supérieure montra par la sûreté de son jugement, son sens des responsabilités et sa fervente

piété qu'elle était capable d'être une fondatrice de congrégation malgré elle ! Les difficultés internes ne manquèrent pas, dues en particulier au vicaire général Bouchard, celui-là même qui servit de modèle à Stendhal pour son « terrible Fri-lair » dans **Le Rouge et le Noir**. C'est en 1830 que mère Sainte Chantal installa sa congrégation au château du Mollard à Corenc. Ces débuts agités n'empêchèrent ni le recrutement, ni le travail. Les effectifs des religieuses augmentaient rapidement tandis que de nombreuses communes réclamaient ces sœurs enseignantes et soignantes. Mère Sainte Chantal, c'est là un signe de sa sagesse et de son abnégation, donna sa démission après 18 ans de supériorat et rentra dans le rang pour les 43 ans qui lui restaient à vivre.

Vers la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, les difficultés que rencontraient en France les congrégations religieuses, l'appel des pays lointains conduisirent **La Provi-**



denche à s'installer en Belgique (1900), à Madagascar (1900), au Chili (1902), en Italie (1904). Les religieuses durent fermer leurs écoles et pensionnat en 1903. Elles continuèrent cependant à enseigner « en civil » avec l'aide d'un personnel laïc. Mais la congrégation échappa à la dissolution grâce à sa deuxième raison d'être : le soin des malades. Quelques maisons d'enseignement fonctionnent encore aujourd'hui, la plus connue est celle de la rue Bayard à Grenoble, et des petites communautés de sœurs continuent d'assurer les soins à domicile ou l'accueil des personnes âgées comme celle de **Saint-Germain** à la Tronche.

Admirablement situé, le couvent de La Providence invite celui qui est dans la vallée à lever la tête et lui donne l'envie de monter jusque là-haut. Parmi tous ceux qui ont aimé ces vieux murs rendus vivants par les religieuses, l'histoire a retenu le nom du père Lacordaire qui s'y rendit pendant le Carême qu'il prêcha à Grenoble en 1844 ; le père Didon, un autre prédicateur célèbre, originaire du Touvet qui venait y voir sa sœur religieuse. Plus près de nous, la personnalité du père Brun attirait de nombreux visiteurs en quête de réflexion auprès d'un « sage » et de contemplation devant l'un des grandioses paysages des Alpes. Parmi eux, Joseph Folliet, journaliste et sociologue, qui a marqué le catholicisme contemporain et qui devint prêtre sur le tard.

Enseigner, soigner, accueillir, c'est encore aujourd'hui la forme de présence dans le monde des religieuses de moins en moins nombreuses qui sont encore en activité, tandis que la Maison-mère devient une maison d'accueil et de repos. Par la **Congrégation de la Providence**, le nom de Corenc s'est trouvé associé à toute une longue et belle page d'histoire, qui échappe à l'historien, parce que c'est celle du cœur, celle du malade qui retrouve le courage et la santé grâce à la visite de la sœur, c'est celle de l'enfant qui, un jour, s'ouvre à la joie de comprendre.

Jean Godel
Université des Sciences
sociales de Grenoble

A Corenc, du château du Mollard au couvent de la Providence

Grenoble, dimanche 19 mars 1837

« Le temps n'est pas joli, il s'en faut de beaucoup ; il a plu cette nuit, et il y a de la boue dans les rues ; ainsi donc, enfoncée (sic) notre promenade de l'après-midi. » (C'est le futur peintre dauphinois Diodore Rahoult qui parle dans son journal ; il a alors 18 ans, élève de philosophie au collège de Grenoble)... « En attendant, avec Henri Blanc (le futur peintre Henri Blanc-Fontaine) nous fîmes quelques tours sur les glacis... nous étions dans l'incertitude, si nous irions du côté de Saint-Eynard où si nous resterions à Grenoble. Après avoir bien discuté, nous partons ; nous traversons l'Isère dans le bateau, nous arrivons à la Croix de Montfleury... et nous gravissons le coteau qui se trouve au-dessous de Bouquéron. A travers les branchages dont les pointes bourgeonnaient on voyait le château de Bouquéron suspendu sur nos têtes. Il pleuvait toujours un peu ; de temps en temps, le soleil, traversant les nuages, venait nous éclairer, d'autres fois il dorait la vallée, les villages de Domène, de Gières, de Murianette ; d'autres fois, il tombait dans l'Isère qui serpente dans la vallée, il semblait que là était un autre soleil... Enfin nous arrivons sur la plate-forme ; le château (de Bouquéron) rappelle de grands épisodes historiques, voilà le champ du combat, voilà le coteau de la Malanot... Nous irons maintenant aux ruines du château de Corbeau ; le temps n'est plus détestable. Allons ! Et nous voilà gravissant une pelouse verdoyante. Enfin nous arrivâmes à Corenc : une jolie petite église (détruite en 1857) s'élève sur la hauteur, entourée de noyers et de vignes ; le village n'est pas grand mais il est assez pittoresque. On voyait au couchant Grenoble, au pied du coteau sur lequel repose la Bastille. Nous traversâmes un petit mamelon, nous côtoyons les murs du couvent du Mollard et nous arrivons au village du Mollard, près d'une maison de planches, en face d'une fontaine coulant de l'intérieur d'un tronc d'arbre ... »

Sept ans plus tôt, les religieuses de la Providence avaient acquis les ruines du château du Mollard.

Voici ce qu'en dit alors la supérieure, Mère Sainte Chantal (La Providence de Grenoble, Abbé Cristiani, 1925) :

« Nous ne savions plus de quel côté diriger nos pas. J'étais dans une inquiétude extrême lorsque le Bon Dieu, qui nous voyait dans la peine, envoya M. Moulin, curé de Corenc, nous dire qu'il y avait tout près de son église, le reste d'un ancien château à vendre... Hélas ! je ne puis vous dire ce que j'éprouvais en voyant cette mesure en si mauvais état. Figurez-vous un corps de bâtiment qui paraissait assez vaste, malgré son irrégularité, mais dans lequel il n'y avait qu'une pièce, qui était aussi large que la façade. Le reste était inhabité, tout en coins noirs, en cours humides. Mais il y avait un terrain qui était en bon rapport, ayant toujours été bien cultivé... Nous y avions un bon air, une belle vue et point de voisinage désagréable... Après avoir vu ce qu'il en était, j'allai en faire part à Monseigneur qui me dit : " A quoi pensez-vous ma chère fille, d'aller vous établir sur ce terrain situé sur une hauteur inabordable ? Mais vous n'aurez jamais personne qui veuille aller chez vous. " Alors, je m'en revins toute déconcertée, sans savoir que faire. Je priai le Seigneur de vouloir bien nous faire connaître sa volonté... »

La volonté fut sans doute que le château soit acquis : l'acte de vente est du 16 janvier 1830.

Ce ne fut pas une petite chose que ce déménagement effectué depuis Montfleury en plein hiver. La plus jeune des petites pensionnaires n'avait que huit ans ; elle n'oublia jamais les circonstances à la fois pénibles et pittoresques de cet exode précipité. Morte en 1905, elle se plaisait à raconter ce déménagement mémorable. La route actuelle du Sappey n'existait pas encore (elle n'a été faite que vers 1865). On ne pouvait donc aborder à Corenc que par des chemins de montagne. Des charrettes traînées par des mulets, emportèrent le modeste mobilier jusqu'au bas de la montée assez raide qui aboutissait au château du Mollard ; là des bœufs empruntés aux paysans vinrent renforcer les attelages.

Après des pérégrinations depuis l'hôpital de la Perrière, sur la rive droite de l'Isère, puis à Montfleury, cette nouvelle congrégation de la Providence prit possession de l'ancien château du Mollard.

Une noble famille de la région l'avait construit au Moyen Age, solidement assis sur des soubassements de pierre de taille, qui ont défuté l'action des ans... Dès 1270, un Guillaume de Grinde, signait « Seigneur du Mollard ». Le dernier représentant de la lignée des Grinde fut nommé en 1428 gouverneur de Grenoble. Sa fille unique, Marie de Grinde, porta la seigneurie du Mollard dans l'antique famille des Alleman, par son mariage. C'est elle qui fonda, en 1460, dans l'église du prieuré de Corenc, les chapelles de la Sainte Vierge et de Saint Sébastien. Elle ne laissa qu'un fils qui devint célèbre sous le nom de « Capitaine Mollard » (compagnon du chevalier Bayard).

Au siècle suivant, le domaine du Mollard fut acquis par les de Boffin... L'un d'eux, Thomas de Boffin, donna, en 1615, aux Récollets de Grenoble, l'ermitage du Saint-Eynard où cinq religieux « devaient louer Dieu nuit et jour ». Mais l'un des souvenirs les plus précieux de cette histoire de l'antique demeure seigneuriale, est celui des visites que vint y faire Sainte Jeanne de Chantal. Le manoir appartenait alors à Félicien de Boffin. Il avait pour épouse Jeanne de la Croix de Chevières, plus connue sous le nom de baronne d'Uriage ou de Revel... Mme de Revel était unie à Sainte Jeanne de Chantal par une tendre et pieuse amitié, et la sainte qui venait souvent à Grenoble montait parfois chez son amie du Mollard, en litière, ou, lorsque la saison était belle, à cheval. Les archives de la maison conservent la

copie d'une lettre écrite par la sainte « au château du Mollard » en 1629.

Bien des propriétaires se succédèrent au Mollard. En 1789, le manoir servait de résidence aux seigneurs de Franquières. Le 19 Brumaire an II, Etienne Blanchard, fermier et homme d'affaires de la « citoyenne Franquières » remit à la mairie de Corenc, huit registres renfermant les titres du ci-devant fief « pour être, conformément à la loi, brûlés publiquement ». La famille de Franquières ne fut cependant pas dépossédée, mais le château, abandonné de ses maîtres, tomba peu à peu en ruines. Les de Mac-Certh, qui le possédaient au début du XIX^e siècle, le vendirent en 1807. Mère Sainte Chantal l'acheta d'un M. Martin de Voiron.

« Il y a une véritable mélancolie à parcourir ainsi rapidement les annales des changements humains dans un siècle d'une beauté immuable comme celui-là » conclut l'abbé Cristiani dans son livre sur la Providence.

Docteur Georges FLANDRIN

bulletin du C.S.V.G.

Nous avons reçu du ministre de la Qualité de la vie, un exposé du président de la République dont nous pensons qu'il vous faut connaître les principaux passages :

« La croissance est nécessaire, mais pas n'importe quelle croissance. Le temps du « béton » à n'importe quel prix est passé... »

Mais un dialogue entre les pouvoirs publics et les défen-

seurs de l'environnement appelle aussi le concours d'associations qui soient des partenaires désintéressés et responsables (là, nous nous sentons directement concernés). Les associations peuvent être l'écho des usagers et leurs relais auprès des responsables publics.

« Ces milliers d'organismes bénévoles, dès depuis quelques années, témoignent de la vitalité démocratique de notre peuple. »

Ainsi le projet de loi portant sur la réforme de l'urbanisme et le projet de loi sur la protection de la nature prévoient, notamment, de nouveaux moyens d'action au profit des associations. Ces réformes seront complétées cette année...

Des réunions de l'environnement auxquelles participeront les élus, les associations et l'administration seront organisées prochainement dans les départements. Ainsi pourront être examinés les grands projets d'aménagement et d'équipement... la protection des sites...

Ce qui donne son sens à l'action pour l'environnement, c'est la volonté de créer un meilleur cadre de vie pour l'homme et aussi de développer la fraternité. Quel plus bel exemple de solidarité entre les générations que de planter une forêt ou d'aménager une ville où il fasse bon vivre...

Marie-Henriette FOIX ■

Samedi 16 octobre
Départ de la place de Verdun pour
visite commentée autour d'Uriage,
Villeneuve, Herbeys, Tavernolles,
Vaulnaveys-le-Haut.

CENTRE DE DANSE
CHRIS CHELSY
chorégraphe
ex-soliste des grands théâtres internationaux
fondateur honorifique SERGE LIFAR

CLASSIQUE - MODERN' JAZZ
assouplissement pour adultes

inscriptions tous les jours
de 16 h 30 à 19 h 30

10, rue Génissieu - Grenoble



ECOLE PRIVEE TECHNIQUE

Faugier-Hays

1 rue de la République
GRENOBLE - Tél. 44.22.38

B.T.S. (régime étudiant) - BAC G1
B.E.P. - C.A.P.

STENO - DACTYLO
COURS JOUR ET SOIR

inscriptions tous les jours